



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

**Maintenance des équipements de sécurité et de secours de la Maison du Parc
et du local technique annexe**

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER

Président

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée à tranche passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique et R 2113-4 à R 2113-6.

3- Objet de la consultation / Durée

3-1 Tranche ferme :

La tranche ferme porte sur la maintenance préventive et corrective des équipements de sécurité incendie et de secours de la Maison du Parc située à St-Gervais-sous-Meymont (63880) et d'un local technique annexe loué par le syndicat mixte du Parc sur la commune d'Olliergues.

La consultation porte sur les équipements suivants : extincteurs, système d'alarme incendie et de secours, systèmes de désenfumage et blocs autonomes d'éclairage et de sécurité (BAES), affichages d'évacuations.



Le prestataire s'engage à effectuer toutes les prestations nécessaires en vue du fonctionnement normal des équipements de sécurité incendie dans les conditions réglementaires de sécurité à savoir les visites de maintenance périodique et corrective.

Maintenance préventive :

Le prestataire s'engagera sur la maintenance préventive du matériel en détaillant la liste des prestations permettant d'assurer le fonctionnement normal et régulier des équipements concernés.

Le prestataire proposera dans son offre le nombre de visite annuelle à effectuer.

Au cours de la première visite, la société identifiera tous les détecteurs, déclencheurs, sirènes, indicateurs et blocs secours et reportera le matériel dans un tableau et sur les plans du bâtiment.

Le prestataire devra préciser la liste des incidents non couverts par la garantie.

Maintenance corrective :

Le prestataire s'engage à intervenir sur simple appel téléphonique du client pour vérifier et remettre en état si possible les équipements qui ne fonctionneraient pas normalement.

Le prestataire s'engage à intervenir dans les délais les plus courts. Le prestataire précisera dans son offre les délais contractuels sur lesquels il s'engage.

Si l'organisme vérificateur estime que l'un des équipements n'est plus fonctionnel, il devra être remplacé sur présentation d'un devis et après accord du syndicat mixte du Parc. La prestation sera facturée séparément.

Les candidats proposeront un montant forfaitaire pour ces prestations de maintenance préventive et corrective. Le prix de ces prestations est forfaitaire et ne pourra donner lieu à aucune facturation supplémentaire.

Le prestataire informera par téléphone, mail ou courrier au moins 15 jours à l'avance de la période de visite.

Les visites de maintenance et les interventions s'effectueront aux jours et horaires d'ouverture de la Maison du Parc.

L'entreprise a envers le maître d'ouvrage une obligation de conseil et d'assistance technique. Après chaque intervention, le prestataire devra noter son intervention dans le registre de sécurité présent dans le bâtiment et présenter un rapport mentionnant les vérifications effectuées, les recommandations et conclusions.



3-2 Deux tranches optionnelles:

Tranche optionnelle 1 : Installation de 2 défibrillateurs et formation collective du personnel

Le prestataire proposera dans son offre l'acquisition et l'installation de 2 défibrillateurs : le premier sera installé à la maison du Parc, le second dans le local annexe situé à Olliergues.

Il conviendra également de proposer une ou plusieurs séances de formation pour informer les 60 personnes travaillant sur le site de la Maison du Parc.

Tranche optionnelle 2 : Organisation annuelle d'un exercice d'évacuation et essai du matériel

Le prestataire proposera une prestation pour organiser un exercice d'évacuation pour le personnel.

Pour ce faire, un mode opératoire sera défini et transmis au Parc.

Une démonstration de l'utilisation du matériel (extincteurs par exemple) sera également proposée à cette occasion à l'ensemble du personnel.

Modalité de commande des tranches optionnelles :

La tranche optionnelle 1 pourra être affirmée par lettre recommandée au cours de la première année uniquement.

La tranche optionnelle 2 pourra être affirmée par lettre recommandée au cours de la première année et être reconductible expressément trois fois.

3-3 Durée du contrat

Le contrat sera conclu pour 1 année à compter de sa notification et reconductible expressément trois fois.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants:

1. Prix 40 %
2. Valeur technique 30 %
3. Service après-vente et assistance technique 30 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec un ou plusieurs des candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.



5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Le prix de base correspond à un entretien d'une durée de 12 mois. Il est forfaitaire pour l'ensemble des prestations demandées et comprend toutes les charges fiscales, parafiscales frappant la prestation.

Montant total du marché de maintenance

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant forfaitaire annuel de la tranche ferme

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant de la tranche optionnelle 1 : Installation de 2 défibrillateurs et formation collective du personnel

**Montant pour
2 défibrillateurs**

**Montant pour la formation
de 60 personnes**

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant de la tranche optionnelle 2 : Exercice annuel d'évacuation et essai du matériel

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Les factures seront payées par mandat administratif.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la facture. Si le mandatement intervient au-delà de 35 jours fin de mois de facturation, seront débités au maître d'ouvrage des intérêts moratoires, correspondant au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir augmenté de deux points.

Le mandatement suivi d'une suspension de paiement n'est pas assimilable à un défaut de mandatement pour le calcul des intérêts moratoires.

8- Acomptes

Il n'y pas d'acompte prévu.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre **pour le vendredi 22 avril 2022 – 12 H 00** (dernier délai).

- ✓ par voie postale à l'adresse du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional
- ✓ ou sur place contre récépissé, aux horaires d'ouverture de bureaux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30)
- ✓ ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Afin d'avoir une connaissance des installations existantes, chaque candidat est invité à se rendre sur place avant d'établir son offre.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Une présentation de l'entreprise et des certificats professionnels
- ✓ Délais d'intervention
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Une proposition de contrat de maintenance
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Une note de présentation des formations et du matériel proposé pour les tranches optionnelles
- ✓ Le devis comprenant :
 - le montant forfaitaire de la prestation annuelle au titre du contrat
 - les conditions tarifaires pour les interventions hors contrat
 - la formule et les conditions de révision des prix

Les prix sont révisables annuellement à la date d'échéance du contrat par l'application de la formule précisée dans l'offre.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

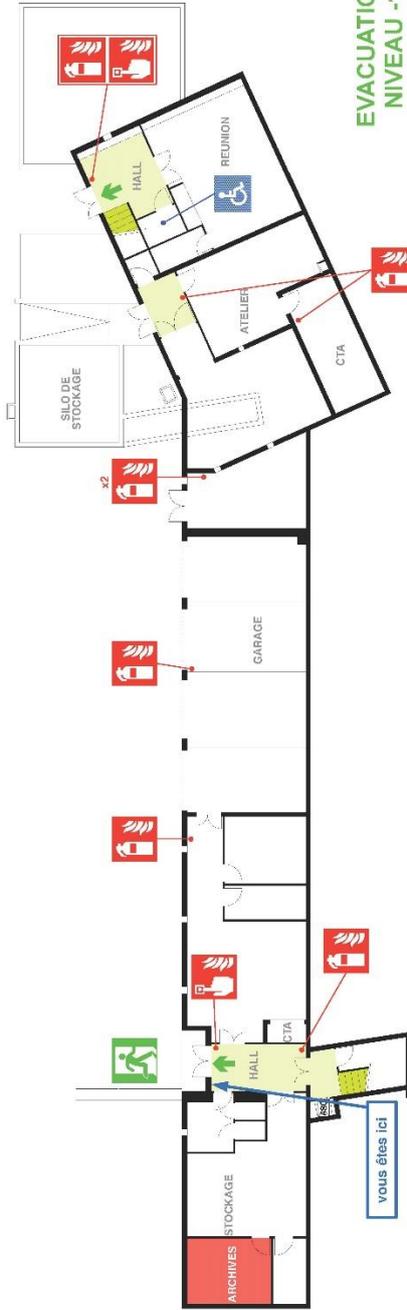
Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Annexe 1 : Plans d'intervention à la Maison du Parc

PLAN D'EVACUATION



SYNDICAT MIXTE DU PARC
NATUREL REGIONAL LIVRADOIS - FOREZ
BATIMENT B
MAISON DU PARC
63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT



EVACUATION NIVEAU -1

LEGENDE

-  Extincteur portatif
-  Déclencheur d'alarme incendie
-  Ascenseur (Monte charge)
-  Personne à mobilité réduite
-  Itinéraire d'évacuation
-  Issue d'évacuation

DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE

N.F. X02-070 DE JUIN 2013
Date de conception du plan: AOUT 2018
N° de plan: 2018-030-C
Date de mise à jour: 19-2023 PEIN-1-1
Concepteur: S.A.J.Livradois-Forez

EVACUATION

Alibudant du signal d'évacuation, ou sur ordre d'un responsable.

Dirigez vous vers l'issue d'évacuation, Ne revenez pas en arrière, Suivez les indications du guide d'évacuation ou des écriteaux de secours, Ne pas utiliser les ascenseurs.



ACCIDENT ou malaise

PREVENIR:

Mettre à l'arrêt les personnes malades, blessées, âgées, handicapées et leur mode d'emploi. Ne gêner pas votre véhicule devant les issues de secours, abritez à l'un des équipements de lutte contre l'incendie, vous évacuez dans les pompes.



POINT DE RASSEMBLEMENT

Rejoignez la zone de rassemblement.



INCENDIE

PREVENIR:

en précisant le lieu exact du sinistre, Annoncez le feu sans prendre de risque, avec l'extincteur approprié le plus proche.

En cas de fumée, baissez-vous, par très vite, près du sol.

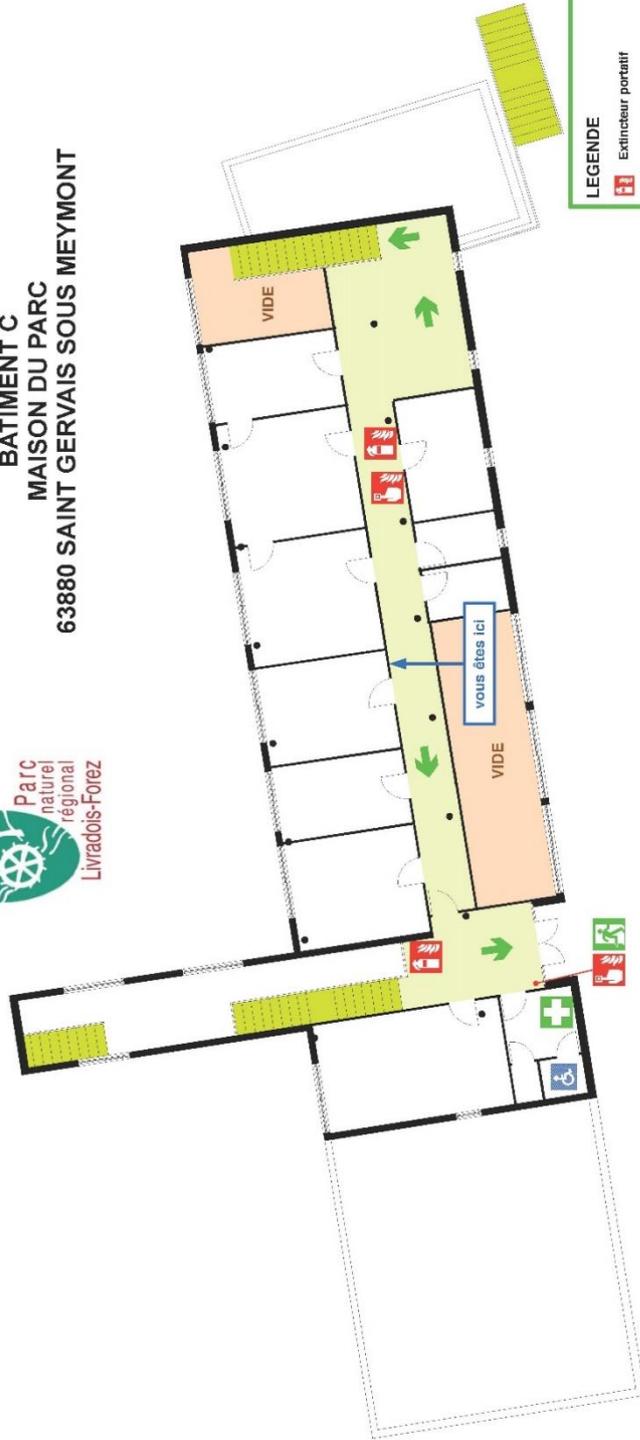


PLAN D'EVACUATION

EVACUATION
NIVEAU RDC



SYNDICAT MIXTE DU PARC
NATUREL REGIONAL LIVRADOIS - FOREZ
BATIMENT C
MAISON DU PARC
63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT



LEGENDE

-  Extincteur portatif
-  Déclencheur d'alarme incendie
-  Personne à Mobilité réduite
-  Armoire à pharmacie
-  Itinéraire d'évacuation
-  Issue d'évacuation

DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE

N.F. X06-070 DE JUIN 2013
N° de plan: 113 - 1676390-C
D 18-2029 PE RDC
Concepteur: SIA.Livradois-Forez.fr

EVACUATION

A l'activation du signal d'évacuation, ou sur ordre d'un responsable :
Dirigez-vous vers l'issue d'évacuation.
Ne revenez pas en arrière.
Suivez les indications du guide d'évacuation ou des services de secours.
Rejoignez la zone de rassemblement.



ACCIDENT ou malaise **PREVEZ :**

PREVENTION
Ne pas obstruer les voies d'évacuation, les issues d'urgence, les locaux d'incendie ou sur les équipements de lutte contre l'incendie.
Mettre l'incendie à l'arrêt, sans empêcher les secours.
Ne gênez pas votre véhicule devant vos et laissez les pompiers.



INCENDIE **PREVEZ :**

en précisant le lieu exact du sinistre.
Attaquez le feu sans prendre de risque, avec l'extincteur approprié le plus proche.
En cas de fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

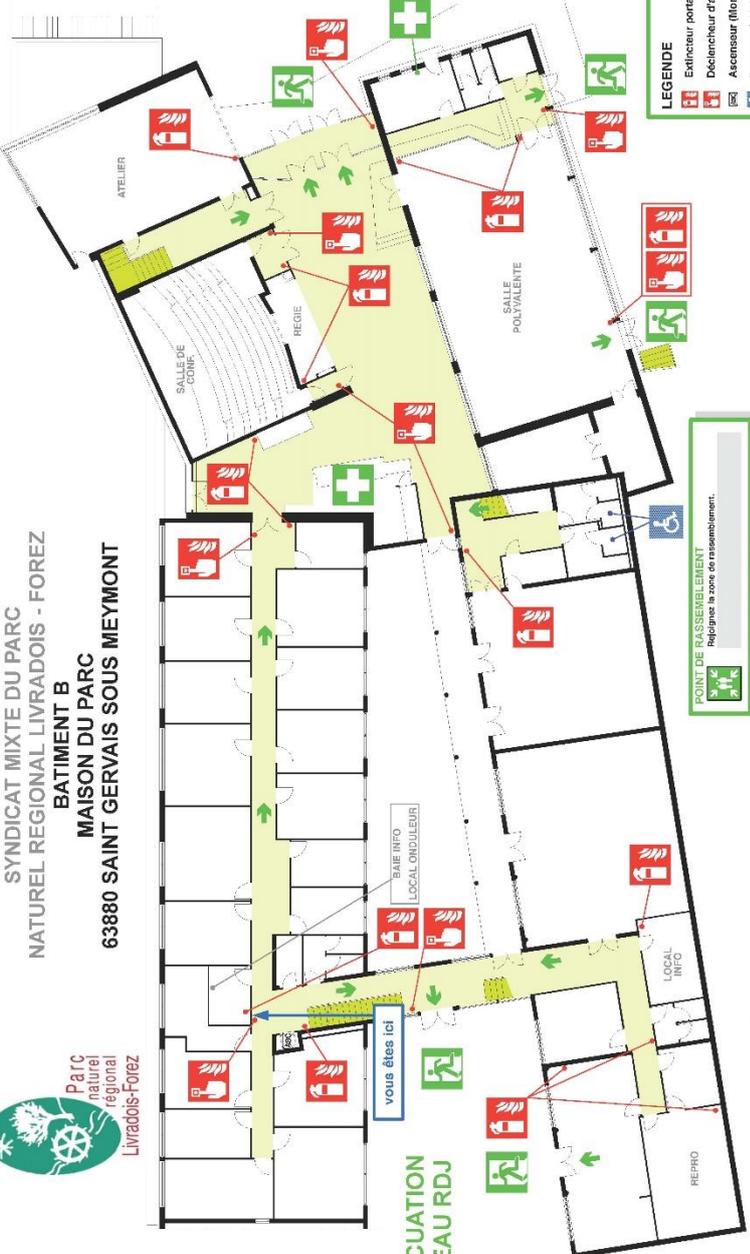


PLAN D'EVACUATION



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

SYNDICAT MIXTE DU PARC
NATUREL REGIONAL LIVRADOIS - FOREZ
BATIMENT B
MAISON DU PARC
63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT



EVACUATION
NIVEAU RDJ

vous êtes ici

INCENDIE

PREVENEZ :

en précisant le lieu exact du sinistre.
Alertez le ou votre proche de risque.
avec l'évacuateur approprié le plus proche

En cas de fumée, caléssez-vous,
lour fraise est près du sol.

ACCIDENT en malaise

PREVENEZ :

Maintenez l'incendie :
connaissiez leur emplacement
à leur mode d'emploi
et leur utilisation
les boîtes d'incendie et sur les
voies étroites, ces paniers.

EVACUATION

A l'activation du signal d'évacuation,
ou sur ordre d'un responsable :

Dirigez-vous vers l'issue d'évacuation,
Ne revenez pas en arrière.
Suivez les indications du guide d'évacuation
ou des services de secours.
Ne pas utiliser les ascenseurs

POINT DE RASSEMBLEMENT

Rejoignez la zone de rassemblement.

LEGENDE

- Extincteur portatif
- Déclencheur d'alarme incendie
- Ascenseur (Monte charge)
- Personne à Mobilité réduite
- Armoire à pharmacie
- Issue d'évacuation

DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE

NF-208-070 DE JUIN 2013
Date de dernière mise à jour : 15/06/2016
N° du plan : 113 - 1678390-C
D 15-2029 PE RDJ 1
Concepteur : S.A. L. L. L.

PLAN D'INTERVENTION

SYNDICAT MIXTE DU PARC
NATUREL REGIONAL
LIVRADOIS - FOREZ
MAISON DU PARC
63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT





Annexe 2 : Descriptif du local technique à Olliergues

Bâtiment situé rue du Lavoir 63880 OLLIERGUES.

Superficie des locaux (garage + sous-sol+ annexe) : 157 m2

Descriptif :

- Garage principal : 67 m2
 - ✓ un bloc sanitaire comprenant un WC raccordé au réseau d'assainissement, un point d'eau avec ballon eau chaude,
 - ✓ des espaces de rangements pour le matériel technique,
 - ✓ accessible pour 2 véhicules de travaux,
 - ✓ ce local dispose d'électricité et de système de verrouillage des portes,
 - ✓ pas de chauffage.

- Sous-sol : 67 m2
 - ✓ Local technique destiné au stockage du matériel,
 - ✓ Espaces de rangements,
 - ✓ ce local dispose d'électricité et de verrouillage des portes,
 - ✓ pas de point d'eau ni de chauffage.

- Annexe : 23 m2
 - ✓ Local technique sans électricité ni système de verrouillage des portes.